INSTITUT DE FORMATION
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

ciblées pour les STAGES

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL et SECONDAIRE

Version du 20 juillet 2017

AVANT-PROPOS

Objectifs :

Ce référentiel de compétences se donne pour objectif de définir de manière transparente le rôle majeur de professionnel/le de l'éducation que constitue le métier d'enseignant/e. Il permet à l'ensemble des enseignant/e/s, débutant/e/s ou expérimenté/e/s, de conceptualiser les compétences requises relevant de leurs pratiques professionnelles et de partager un langage commun lié à l'accomplissement de leurs tâches d'enseignement. Ce référentiel met également en évidence les composantes principales de la relation pédagogique comme élément fondamental de la mission d'enseignement.

Ce document permet d'outiller les enseignant/e/s aux missions de l'enseignement au Grand-Duché du Luxembourg : instruire, socialiser, (pré)qualifier dans le respect du développement de la personne.

Le référentiel de compétences vous permet de cibler les compétences professionnelles à développer et/ou affiner dans le cadre de votre développement professionnel au service des apprentissages des élèves. Ces compétences sont indissociables de vos compétences et qualités personnelles. Vous êtes, en tant que personne, au centre de ce référentiel et par là même acteur de votre formation.

La phase d'insertion professionnelle marque ainsi pour l'enseignant/e le début du processus d'apprentissage tout au long de la vie, établissant un pont entre sa formation initiale et la phase de perfectionnement professionnel continu.

Ce référentiel laisse de manière délibérée toute sa place à l'autonomie que le métier et les dispositions légales confèrent à l'enseignant/e. Il a vocation à admettre que la qualité de l'enseignement dispensé relève de la compétence de professionnel/le et des qualités humaines de l'enseignant/e.

Cadre législatif et règlementaire :

› Loi du 30 juillet 2015 portant création d'un Institut de formation de l'Education nationale
› Règlement grand-ducal du 25 août 2015 déterminant
1. le référentiel des compétences professionnelles,
2. […]

Références en matière de définition :

Philippe Perrenoud (1999) : « […] Une compétence permet de faire face à une situation complexe, de construire une réponse adaptée sans la puiser dans un répertoire de réponses préprogrammées. »
Xavier Roegiers (2010) : « La compétence désigne la mobilisation d'un ensemble de ressources (savoir, savoir-faire, savoir-être), en vue de résoudre une situation complexe appartenant à une famille de situations-problèmes. »

Mode d'emploi :

Ce référentiel s'articule autour de **9 domaines de compétences**.

Chaque domaine de compétences se compose de **compétences** qui relèvent des :

- **savoirs** attendus, comme socle de connaissances factuelles liées à la compétence visée ;
- **savoir-faire**, relevant des capacités dont doit faire preuve l'enseignant/e dans le cadre de sa pratique professionnelle ;
- **attitudes**, de l'ordre du savoir-être dans le cadre de ses fonctions.

Les compétences constituent des objectifs de formation dans le cadre du stage d'insertion professionnelle, d'évaluation et d'accomplissement de son métier.

Des **indicateurs** sont proposés pour la plupart des compétences. Les indicateurs constituent des signes observables de la pratique professionnelle et permettent d'évaluer le degré de maîtrise d'une compétence. Ces indicateurs constituent un guide et ne revêtent pas un caractère exhaustif.

DOMAINE DE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE			
savoirs	compétences	Indicateurs	Traité dans le stage/Formation continue
savoir-faire	compétences	Indicateurs	Traité dans le stage/Formation continue
attitudes	compétences	Indicateurs	Traité dans le stage/Formation continue

La colonne de droite « **Traité dans le stage** » précise dans quelle composante du stage la compétence définie est abordée. Lorsqu'il n'est pas attendu que la compétence soit traitée dans le cadre du stage (compétence grisée), la mention « Formation continue » est spécifiée. Cette compétence est dès lors abordée dans le cadre de la formation continue.

SOMMAIRE

1/ AGIR EN PROFESSIONNEL/LE 5

2/ INSCRIRE SON ACTION DANS UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE 8

3/ COOPÉRER AVEC LES PARENTS D'ÉLÈVES.....11

4/ CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE.....13

5/ ORGANISER LE FONCTIONNEMENT DU GROUPE-CLASSE.....17

6/ ÉVALUER LES APPRENTISSAGES 20

7/ MAÎTRISER LES SAVOIRS PSYCHOPÉDAGOGIQUES ET DISCIPLINAIRES.....23

8/ COMMUNIQUER AVEC LES ÉLÈVES ET LES PARTENAIRES INTERNES ET EXTERNES À L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE 26

9/ MAÎTRISER LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION APPLIQUÉES À L'ENSEIGNEMENT (TICE) 27

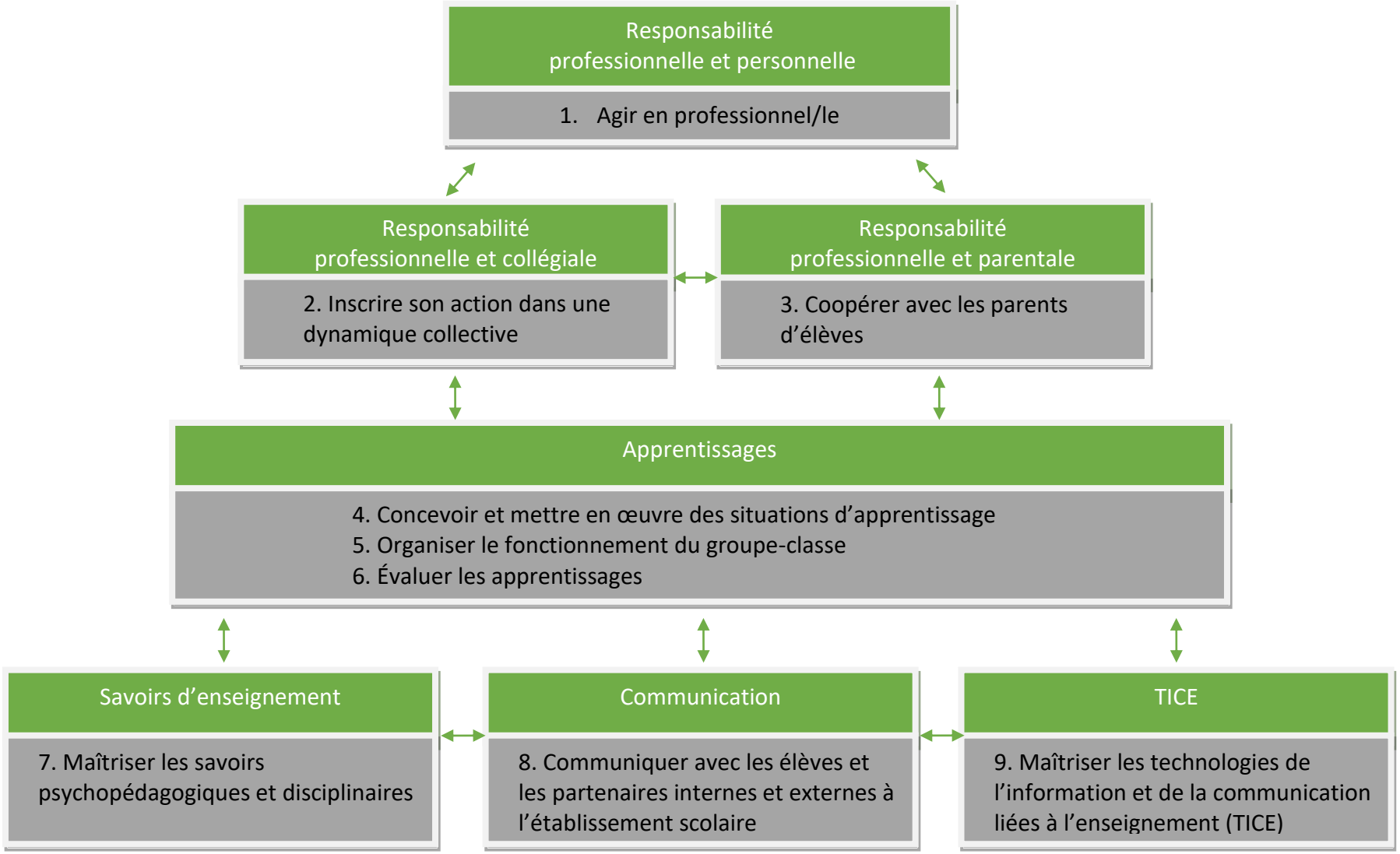

Le programme du stage est envisagé selon les principes de l'action. Les savoirs d'enseignement, la communication et les TICE constituent le support à la mise en œuvre des apprentissages, ces dernières relevant de différents niveaux de responsabilités.

1/ AGIR EN PROFESSIONNEL/LE

1.1. Contribuer à l'éducation des élèves, affronter les dilemmes éthiques de la profession et faire preuve de conscience professionnelle

		Compétences	Indicateurs	Traité dans le stage
Savoirs		**L'enseignant/e connaît**		
	1.1.1.	- les valeurs fondamentales défendues par le Grand-Duché du Luxembourg	- l'enseignant/e connaît la Constitution luxembourgeoise dont : l'égalité devant la loi, le droit à l'enseignement, le respect de la liberté individuelle, l'expression du pluralisme démocratique, etc.	- **M1.1 : Organisation de l'État et de l'administration**
	1.1.2.	- les concepts de respect, de solidarité, d'équité, de liberté d'opinion et de confidentialité	- l'enseignant/e connaît les concepts de respect, de la solidarité et de l'équité entre les élèves, l'égalité en droits et devoirs des femmes et des hommes, le respect de la personne et des convictions de chaque élève et parents d'élèves, le respect de la confidentialité liée à l'environnement professionnel, etc.	- **M1.2 : Statut de l'agent de la fonction publique** - **M2 : Être enseignant/e, vivre un métier réflexif**
Savoir-faire		**L'enseignant/e est capable**		
	1.1.3.	- de faire comprendre et partager avec ses élèves les concepts et valeurs précédemment cités	- l'enseignant/e suscite et valorise les débats qui émergent en classe - l'enseignant/e avec ses élèves définit les règles du vivre ensemble en classe et veille à leur respect - lors de débats ou conflits, l'enseignant/e intervient de manière éthique et respectueuse	- **M7 : Organiser la gestion du groupe classe** - **M3 : Comprendre les principes pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **Accompagnement** - **Regroupement entre pairs** - **Hospitation**
	1.1.4.	- d'instaurer un climat propice permettant aux élèves de s'épanouir et de développer la confiance en soi	- l'enseignant/e valorise le travail et l'effort des élèves - l'enseignant/e par sa démarche pédagogique favorise le potentiel de chacun	
	1.1.5.	- de gagner le respect par ses qualités humaines et son exemplarité		- **M2 : Être enseignant/e, vivre un métier réflexif**
	1.1.6.	- de contribuer à la formation des élèves et au développement de leur sens des responsabilités en tant que citoyen/ne/s dans une société démocratique		- **Formation continue**
	1.1.7.	- de discerner chez l'élève d'éventuels signes critiques liés à des comportements à risques, maltraitance ou autres détresses et d'agir en conséquence dans le respect du droit		
Attitudes		**L'enseignant/e est amené/e**		
	1.1.8.	- à vivre au quotidien les règles éthiques que lui confère son statut et liées à l'exercice de ses fonctions, dans le respect des élèves, de leurs parents et de ses collègues de travail		- **M1.2 : Statut de l'agent de la fonction publique**

1.2. Avoir le sens des responsabilités :

- ✓ **dans le cadre des obligations réglementaires et des textes officiels en tant que fonctionnaire ou employé/e de l'État**
- ✓ **dans le suivi de l'évolution du système éducatif**
- ✓ **dans sa volonté de s'inscrire dans un processus de formation tout au long de la vie**

		Compétences	Indicateurs	Traité dans le stage
Savoirs		**L'enseignant/e connaît**		
	1.2.1.	- les droits et les devoirs des fonctionnaires et employé/e/s de l'État attribués au titre de sa fonction d'enseignant/e		- **M1.2 : Statut de l'agent de la fonction publique**
	1.2.2.	- le cadre réglementaire qui définit le système éducatif au Grand-Duché du Luxembourg		- **M1.3 : Système scolaire** - **M1.5 : Dispositions législatives spécifiques à l'ordre d'enseignement**
	1.2.3.	- les spécificités du multilinguisme luxembourgeois		- **M8 : Considérer les enjeux du multilinguisme dans l'école luxembourgeoise**
	1.2.4.	- les spécificités de l'établissement scolaire d'exercice		- **Initiation dans l'établissement scolaire** - **Accompagnement**
	1.2.5.	- les outils de gestion liés à ses pratiques professionnelles et à l'administration de sa classe		
	1.2.6.	- ses responsabilités et les limites de son champ d'action et de ses interventions		- **M1.5 : Dispositions législatives spécifiques à l'ordre d'enseignement** **M2 : Être enseignant/e, vivre un métier réflexif** - **M5 : Accompagner les enfants, les adolescent/e/s et les jeunes adultes** - **M7 : Organiser la gestion du groupe classe**
	1.2.7.	- l'actualité relevant du domaine de l'éducation et les informations récentes transmises par les différents services du ministère de l'Éducation nationale		- **Formation continue**
	1.2.8.	- les dispositifs d'accès à la formation continue		
Savoir-faire		**L'enseignant/e est capable**		
	1.2.9.	- de se situer dans la hiérarchie et le dispositif institutionnel scolaire		- **M1.3 : Système scolaire** - **M1.5 : Dispositions législatives spécifiques à l'ordre d'enseignement**
	1.2.10.	- d'assurer les travaux administratifs concernant la classe	- l'enseignant/e connaît ses devoirs en matière de gestion administrative, utilise l'application Scolaria, etc.	- **Initiation dans l'établissement scolaire** - **M1.5 : Dispositions législatives spécifiques à l'ordre d'enseignement**

	1.2.11.	- de gérer ses propres ressources en vue d'organiser son travail de manière adaptée et efficace	- l'enseignant/e gère sa charge de travail dans le temps de travail imparti - les séquences et leçons sont préparées dans un délai permettant la bonne tenue de chaque leçon - la progression des apprentissages est planifiée par période définie - l'enseignant/e est serein/e en classe	- **M2 : Être enseignant/e, vivre un métier réflexif** - **M3 : Comprendre les principes pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **M4 : Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **Accompagnement**
	1.2.12.	- d'établir un bilan de ses compétences et mettre en œuvre les moyens de les développer		
	1.2.13.	- d'inscrire son action dans le cadre d'une démarche qualité telle que définie par le ministère de l'Éducation nationale et pilotée par l'Agence pour le développement de la qualité scolaire		- **Formation continue**
	1.2.14.	- d'établir un plan annuel de formation continue répondant à ses besoins		
	1.2.15.	- de participer activement à son programme annuel de formation continue		
	1.2.16.	- de mettre en œuvre dans ses pratiques professionnelles quotidiennes les nouvelles compétences acquises lors des formations continues		
Attitudes		**L'enseignant/e est amené/e**		
	1.2.17.	- à respecter et faire respecter le règlement d'ordre interne de l'établissement scolaire d'exercice et les règlements d'usage des ressources et espaces communs		- **Initiation dans l'établissement scolaire**
	1.2.18.	- à pratiquer régulièrement une analyse réflexive de ses pratiques et à favoriser l'échange entre pairs	- l'enseignant/e note et documente régulièrement ses réflexions - l'enseignant/e partage son vécu scolaire avec des pairs - l'enseignant/e prend en compte les commentaires d'intervenant/e/s internes/externes (directeur/-trice, conseiller/-ère didactique, conseiller/-ère pédagogique, formateur/-trice, etc.) afin d'optimiser son agir professionnel - l'enseignant/e demande régulièrement le feedback de ses élèves dans le but d'adapter la planification de ses prochaines actions d'enseignement	- **M2 : Être enseignant/e, vivre un métier réflexif** - **M3 : Comprendre les principes pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **M4 : Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **Accompagnement** - **Regroupement entre pairs** - **Hospitation**

2/ INSCRIRE SON ACTION DANS UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE

2.1. Participer au développement de l'établissement scolaire

		Compétences	Indicateurs	Traité dans le stage
Savoirs		**L'enseignant/e connaît**		
	2.1.1.	- le fonctionnement de son établissement scolaire d'exercice et son organigramme		- **M1.3 : Système scolaire** - **M1.5 : Dispositions législatives spécifiques à l'ordre d'enseignement** - **Initiation dans l'établissement scolaire**
	2.1.2.	- le plan de développement scolaire (PDS) de son établissement scolaire d'exercice		- **Initiation dans l'établissement scolaire**
Savoir-faire		**L'enseignant/e est capable**		
	2.1.3.	- de s'impliquer activement au sein des organes de fonctionnement de la vie scolaire, tel que pour • l'enseignement fondamental : le comité d'école, le comité de gestion ou de cogestion, la commission scolaire communale, la commission scolaire nationale, la commission d'inclusion scolaire, etc. • l'enseignement secondaire et secondaire technique : le conseil d'éducation, le comité des professeur/e/s, les commissions nationales des programmes, etc.		- **Formation continue**
	2.1.4.	- de contribuer à l'élaboration, l'évaluation et l'évolution du plan de développement scolaire (PDS)		
Attitudes		**L'enseignant/e est amené/e**		
	2.1.5.	- à s'impliquer activement dans le développement de l'établissement scolaire dans le respect de la concertation et des obligations inhérentes au travail collaboratif		- **Initiation dans l'établissement scolaire**

2.2. Inscrire son action au-delà de l'espace-classe pour décloisonner l'apprentissage				
		Compétences	Indicateurs	Traité dans le stage
Savoirs		**L'enseignant/e connaît**		
	2.2.1.	- les missions et le fonctionnement de l'équipe pédagogique de l'établissement scolaire		- **Initiation dans l'établissement scolaire** - **M1.3 : Système scolaire** - **M1.4 : Présentation du département Enfance-Jeunesse et des institutions d'aide aux jeunes** - **M1.5 : Dispositions législatives spécifiques à l'ordre d'enseignement**
	2.2.2.	- la diversité des partenaires et les modalités de mise en œuvre d'actions de partenariat		
Savoir-faire		**L'enseignant/e est capable**		
	2.2.3.	- d'inscrire de manière cohérente son enseignement au sein d'une équipe pédagogique et répondant aux objectifs du plan de développement scolaire (PDS)	- l'enseignant/e fait preuve d'ouverture et participe activement aux concertations en équipe pédagogique - l'enseignant/e se familiarise avec les démarches initiées dans le PDS de l'école. Ses actions éducatives sont en cohérence avec les stratégies du document.	- **Initiation dans l'établissement scolaire** - **Participation aux formations internes de son établissement** - **Hospitation**
	2.2.4.	- d'initier des actions ou de participer à des actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, socio-éducatif et culturel		- **Formation continue**
	2.2.5.	- de solliciter et soutenir la participation des élèves aux activités et aux projets de l'établissement scolaire		- **Initiation dans l'établissement scolaire**
Attitudes		**L'enseignant/e est amené/e**		
	2.2.6.	- à prendre des initiatives dans le respect de la concertation, des règles de sécurité et des obligations inhérentes au travail collaboratif		- **Initiation dans l'établissement scolaire** - **M1.3 : Système scolaire** - **M1.5 : Dispositions législatives spécifiques à l'ordre d'enseignement** **M6 : Communiquer et interagir**

2.3. Mobiliser au besoin les dispositifs d'aide internes et externes à l'établissement scolaire				
		Compétences	Indicateurs	Traité dans le stage
Savoirs		**L'enseignant/e connaît**		
	2.3.1.	- l'organisation du dispositif d'aide, d'appui et d'assistance existant		- **M1.3 : Système scolaire** - **M1.5 : Dispositions législatives spécifiques à l'ordre d'enseignement** - **Initiation dans l'établissement scolaire**
Savoir-faire		**L'enseignant/e est capable**		
	2.3.2.	- de mobiliser par l'intermédiaire de la commission d'inclusion scolaire les équipes (multi-professionnelles, médico-socio-scolaires, directions de région, Services de Psychologie et d'Orientation Scolaire, Centre de Psychologie et d'Orientation Scolaire, etc.) en cas de difficultés d'apprentissage repérées chez un/e élève	- en cas de difficultés constatées, l'enseignant/e s'informe et communique avec l'équipe concernée en témoignant de ses observations et hypothèses	- **Accompagnement** - **M1.3 : Système scolaire** - **M1.5 : Dispositions législatives spécifiques à l'ordre d'enseignement**
	2.3.3.	- de développer de manière concertée des plans de soutien différencié (par exemple : pour l'enseignement fondamental le plan de prise en charge individualisé - PPCI)	- l'enseignant/e adapte son enseignement en lien avec le plan de soutien différencié	- **Accompagnement** - **M1.5 : Dispositions législatives spécifiques à l'ordre d'enseignement** - **M3 : Comprendre les principes pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **M4 : Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **M7 : Organiser la gestion du groupe classe**
Attitudes		**L'enseignant/e est amené/e**		
	2.3.4.	- à s'engager dans des actions partenariales en s'appuyant sur les besoins et attentes des élèves		- **Accompagnement** - **Initiation dans l'établissement scolaire** - **M1.5 : Dispositions législatives spécifiques à l'ordre d'enseignement** - **M3 : Comprendre les principes pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **M4 : Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage**

3/ COOPÉRER AVEC LES PARENTS D'ÉLÈVES

3.1. Instaurer une relation d'échange avec les parents d'élèves

		Compétences	Indicateurs	Traité dans le stage
Savoirs		**L'enseignant/e connaît**		
	3.1.1.	- les enjeux pédagogiques et sociaux que représente le lien entre les parents d'élèves et l'établissement scolaire		- **M5 : Accompagner les enfants, les adolescent/e/s et les jeunes adultes**
	3.1.2.	- les droits et les devoirs des parents d'élèves au sein du dispositif scolaire		- **M1.5 : Dispositions législatives spécifiques à l'ordre d'enseignement**
Savoir-faire		**L'enseignant/e est capable**		
	3.1.3.	- d'organiser et/ou de participer régulièrement à des réunions d'information et de concertation avec les parents sur les objectifs d'apprentissage, les modalités d'évaluation des apprentissages, l'organisation de la classe et l'orientation des élèves	- l'enseignant/e mène au moins en début d'année scolaire une réunion d'information en présentant les aspects essentiels de l'organisation de la classe et des apprentissages aux parents (EF) - l'enseignant/e est disponible pour répondre aux questions des parents	- **M6 : Communiquer et interagir** - **M3 : Comprendre les principes pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **Accompagnement**
	3.1.4.	- de communiquer de manière consensuelle et cohérente tel que défini au domaine de compétences 8 du présent référentiel		
Attitudes		**L'enseignant/e est amené/e**		
	3.1.5.	- à entretenir un dialogue constructif et valorisant avec les parents d'élèves		- **M6 : Communiquer et interagir** - **Accompagnement**
	3.1.6.	- à entretenir un dialogue régulier avec les parents d'élèves		
	3.1.7.	- à favoriser l'implication des parents d'élèves dans l'élaboration du plan de développement scolaire (PDS)		- **Formation continue**

3.2. Nourrir le dialogue d'éléments pertinents liés à l'évolution de l'élève

		Compétences	Indicateurs	Traité dans le stage
Savoirs		**L'enseignant/e connaît**		
	3.2.1.	- les cursus et les procédures d'orientation du système éducatif luxembourgeois		- **M1.3 : Système scolaire** - **M1.5 : Dispositions législatives spécifiques à l'ordre d'enseignement**
	3.2.2.	- les dispositions qui définissent ses relations avec les parents d'élèves		
Savoir-faire		**L'enseignant/e est capable**		
	3.2.3.	- d'informer individuellement, périodiquement et explicitement les parents des résultats et des progrès scolaires de leur enfant	- l'enseignant/e assure une communication régulière des résultats et progrès scolaires des élèves - l'enseignant/e communique dans une logique de prévention avec les parents pour garantir le suivi de l'évolution des apprentissages	- **M6 : Communiquer et interagir** - **M3 : Comprendre les principes pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **M4 : Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **Accompagnement**
	3.2.4.	- d'engager un dialogue avec les parents dès que des difficultés scolaires ou comportementales apparaissent et d'envisager les moyens d'y remédier dans une relation de confiance		
	3.2.5.	- de motiver ses prises de décision en matière de progression de l'élève au cours et à la fin du cycle ou de l'année scolaire	- l'enseignant/e documente la progression de l'élève - l'enseignant/e s'appuie sur cette documentation pour motiver ses prises de décision	
Attitudes		**L'enseignant/e est amené/e**		
	3.2.6.	- à favoriser la participation des parents d'élèves dans les différents organes : association de parents d'élèves, comité d'école, commission scolaire communale, commission scolaire nationale, etc.		- **Formation continue**

4/ CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE

4.1. Enseigner sur la base des principes d'une approche par compétences

		Compétences	Indicateurs	Traité dans le stage
Savoirs		**L'enseignant/e connaît**		
	4.1.1.	- les niveaux de compétence visés et/ou objectifs d'apprentissage, les contenus à développer et les ressources mises à sa disposition par le ministère de l'Éducation nationale	- l'enseignant/e établit des liens entre ses cours, son programme d'enseignement et les niveaux de compétences et/ou les objectifs d'apprentissage requis	- **M1.5 : Dispositions législatives spécifiques à l'ordre d'enseignement** - **M4 : Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage**
	4.1.2.	- les processus d'apprentissage	- l'enseignant/e s'appuie sur des références pédagogiques pertinentes qu'il peut expliciter suivant son contexte professionnel	- **M3 : Comprendre les principes pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage**
Savoir-faire		**L'enseignant/e est capable**		
	4.1.3.	- de concevoir des séquences d'apprentissage au contenu varié et adapté permettant le développement des compétences visées et/ou des objectifs d'apprentissage	- les compétences visées sont précisées dans la planification des leçons - les contenus correspondent au programme - l'enseignant/e tient compte « de qui sont et de ce que savent déjà » les élèves - la palette des activités d'apprentissage tient compte des différentes stratégies d'apprentissage - les tâches sont exigeantes et réalisables au fur et à mesure de la séquence - les différentes étapes de l'enseignement sont clairement signalées - les devoirs à la maison sont adaptés et pertinents et répondent à des objectifs d'apprentissage clairement identifiés	- **M3 : Comprendre les principes pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** // Motiver les élèves - **M4 : Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **Accompagnement**
	4.1.4.	- de sélectionner et utiliser efficacement un ensemble de ressources et de supports adaptés à l'approche par compétences et/ou aux objectifs d'apprentissage	- les supports utilisés sont de qualité (clarté, présentation soignée, adaptés aux objectifs d'apprentissage visés) - l'usage des supports est approprié au contenu de la leçon, aux compétences visées et aux objectifs d'apprentissage formulés	- **M3 : Comprendre les principes pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **M4 : Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **Accompagnement**
	4.1.5.	- de faire des choix pertinents en matière de méthodes d'enseignement (expositive, démonstrative, interrogative, de découverte et expérientielle) pour favoriser la diversité des expériences et des apprentissages	- l'enseignant/e utilise une variété de méthodes d'enseignement - l'enseignant/e utilise des méthodes d'enseignement adaptées aux élèves et aux objectifs d'apprentissage visés - l'enseignant/e utilise les différentes facettes du schéma de communication : la résolution de problèmes, la narration, la présentation, l'entretien pédagogique, etc.	- **M3 : Comprendre les principes pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** // Construire des savoirs // Différencier les apprentissages - **M4 : Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **Accompagnement**

Savoir-faire	4.1.6.	- de concevoir et mettre en œuvre ses apprentissages en choisissant de manière pertinente diverses formes d'organisation sociale	- l'enseignant/e utilise une variété de formes d'organisation sociale : travail individuel, en duo, en groupe, en plénière, par ateliers au choix ou tournants, etc. - l'enseignant/e utilise des formes d'organisation sociale adaptées aux élèves et aux objectifs d'apprentissage visés	- **M3 : Comprendre les principes pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **M4 : Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **Accompagnement**
	4.1.7.	- de concevoir et mettre en œuvre ses apprentissages en s'appuyant sur une variété de démarches pédagogiques	- l'enseignant/e fait travailler ses élèves en les faisant partir d'observations qui conduisent à des hypothèses (démarche inductive) - l'enseignant/e fait travailler ses élèves en les faisant partir d'une hypothèse pour l'appliquer à un cas d'observation (démarche déductive) - l'enseignant/e fait travailler ses élèves en les faisant transposer à un nouveau contexte, un traitement ou une solution déjà connue (démarche analogique). - l'enseignant/e fait travailler ses élèves à partir d'une approche contradictoire permettant de traiter les données par leur confrontation (démarche dialectique)	- **M3 : Comprendre les principes pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** // Construire des savoirs // Différencier les apprentissages // Motiver les élèves - **M4 : Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage**
	4.1.8.	- de mettre en œuvre un enseignement clair, structuré et explicite vis-à-vis des élèves	- les élèves connaissent et comprennent les objectifs d'apprentissage - le fil conducteur de la leçon est clairement perceptible pour les élèves - l'enseignant/e guide les élèves dans la sélection, l'interprétation et la compréhension de l'information disponible - le déroulement de la leçon est habilement rythmé et des pauses sont respectées - l'enseignant/e réajuste si besoin les conditions de la situation d'apprentissage - pour traiter un sujet, les élèves sont en mesure de se rapporter à des sujets traités précédemment	- **M3 : Comprendre les principes pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** // Construire des savoirs // Différencier les apprentissages // Motiver les élèves - **M4 : Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **Accompagnement**
	4.1.9.	- d'adapter son enseignement au contexte multilingue de sa classe	- l'enseignant/e prend en compte la diversité culturelle et linguistique des élèves lorsqu'il/elle procède au choix de méthodes et de matériel pédagogique - l'enseignant/e crée des situations d'apprentissage favorisant l'interdisciplinarité et la diversité culturelle en vue d'optimiser l'intégration des connaissances - l'enseignant/e s'assure par différents procédés d'être compris/e de tous les élèves	- **M8 : Considérer les enjeux du multilinguisme dans l'école luxembourgeoise** - **M4 : Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **Accompagnement**
	4.1.10.	- d'intégrer dans son enseignement la dimension de projet de classe comme outil de développement des compétences et/ou objectifs d'apprentissage visé/e/s		- **Formation continue**

Attitudes		**L'enseignant/e est amené/e**		
	4.1.11.	- à s'engager dans une démarche qui donne du sens au travail scolaire et à susciter le désir d'apprendre	- l'enseignant/e encourage et travaille avec tous/tes les élèves - l'enseignant/e s'appuie sur le vécu des élèves, fait des liens avec leur quotidien et leur expérience - l'enseignant/e connaît les intérêts des élèves et les investit dans les sujets à traiter - l'enseignant/e favorise l'explicitation des liens entre le nouveau savoir et le savoir existant - l'enseignant/e rend ses élèves actifs/-ves et impliqué/e/s dans l'accomplissement de leurs tâches	- **M3 : Comprendre les principes pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** // Motiver les élèves - **M4 : Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **Accompagnement**

4.2. Maîtriser les conditions d'un enseignement efficace et différencié

		Compétences	Indicateurs	Traité dans le stage
Savoirs		**L'enseignant/e connaît**		
	4.2.1.	- les modalités de mise en œuvre d'un enseignement différencié	- l'enseignant/e peut décrire les principales modalités de mise en œuvre d'un enseignement différencié et étayer ses propos d'au moins deux références littéraires pertinentes en lien avec son contexte professionnel	- **M3 : Comprendre les principes pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** // Différencier les apprentissages
Savoir-faire		**L'enseignant/e est capable**		
	4.2.2.	- d'observer le travail et l'attitude de l'élève, de repérer, documenter et analyser ses points forts et ses erreurs en situation d'apprentissage	- l'enseignant/e documente ses observations et sa réflexion par des prises de notes - l'enseignant/e planifie les apprentissages en tenant compte du profil pédagogique et de la connaissance qu'il/elle a de ses élèves	- **Accompagnement** - **M3 : Comprendre les principes pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **M4 : Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage**
	4.2.3.	- d'amener, par des mesures de différenciation pédagogique, les élèves à évoluer vers les objectifs définis par le programme/plan d'études	- l'enseignant/e fait preuve de tolérance et adapte son enseignement aux différents rythmes d'apprentissage - les élèves travaillent sur des contenus (sur quoi la tâche va porter), des structures (modalités d'organisation), des processus (le « comment » de la tâche) et des productions (produits ou résultats) différenciés - l'enseignant/e précise, individualise dans la mesure du possible, le niveau des exigences concernant les tâches - les élèves en difficulté bénéficient d'un soutien supplémentaire	- **M3 : Comprendre les principes pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** // Différencier les apprentissages - **M4 : Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage**
Attitudes		**L'enseignant/e est amené/e**		
	4.2.4.	- à prendre conscience de la diversité des élèves et à respecter leur socialisation, leurs chemins d'apprentissage multiples et leurs processus d'acquisitions variés	- l'enseignant/e recherche l'information pertinente auprès des personnes ressources et des parents en relation avec les besoins et le cheminement des élèves - l'enseignant/e considère les actions de différenciation comme une condition qui permet d'aboutir à un enseignement juste et équitable	- **M3 : Comprendre les principes pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **M5 : Accompagner les enfants, les adolescent/e/s et les jeunes adultes** - **M8 : Considérer les enjeux du multilinguisme dans l'école luxembourgeoise** - **Accompagnement**
	4.2.5.	- à encourager les élèves à établir des stratégies d'apprentissage	- l'enseignant/e identifie des dominantes du profil pédagogique de l'élève (visuel, auditif, kinesthésique) et l'accompagne pour favoriser son apprentissage	- **M3 : Comprendre les principes pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **M4 : Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **Accompagnement**
	4.2.6.	- à favoriser la définition d'un projet personnel de l'élève	- l'enseignant/e guide les élèves dans la définition d'un projet personnel - l'enseignant/e intègre dans certaines activités d'apprentissage ciblées des éléments significatifs du projet personnel de l'élève	

5/ ORGANISER LE FONCTIONNEMENT DU GROUPE-CLASSE

5.1. Établir un cadre de travail stimulant et sécurisant propice à l'apprentissage				
		Compétences	Indicateurs	Traité dans le stage
Savoirs		**L'enseignant/e connaît**		
	5.1.1.	- les enjeux d'une gestion de groupe-classe réussie	- l'enseignant/e s'appuie sur des références pertinentes en matière de gestion de groupe-classe - l'enseignant/e connaît les conditions qui permettent d'instaurer un climat de classe favorable à l'apprentissage	- **M7 : Organiser la gestion du groupe classe**
Savoir-faire		**L'enseignant/e est capable**		
	5.1.2.	- d'établir avec les élèves des règles de comportement structurant la vie de la classe et de les partager	- l'enseignant/e élabore avec les élèves des règles et rituels de fonctionnement de la classe et de comportement qui peuvent évoluer au fur et à mesure des besoins - les règles et rituels élaborés sont respectés et appliqués - l'enseignant/e fait participer les élèves à certaines prises de décision qui concernent la vie de la classe - les élèves sont prévenant/e/s les uns/unes envers les autres et s'entraident	- **M3 : Comprendre les principes pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **M4 : Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **M7 : Organiser la gestion du groupe classe** - **Accompagnement** - **Regroupement entre pairs** - **Hospitation**
	5.1.3.	- d'organiser la classe de manière à favoriser le bon déroulement des apprentissages	- les tâches sont claires et les élèves savent à tout moment ce que l'on attend d'eux/elles - la classe présente un aspect soigné - le matériel est prêt - les élèves soignent le matériel et le traitent avec prudence - l'ensemble des élèves contribue à la gestion de l'espace - le niveau sonore est adapté au processus d'apprentissage	
	5.1.4.	- d'organiser la classe comme un espace ouvert sur le monde et les cultures qui la composent		- **Formation continue**
Attitudes		**L'enseignant/e est amené/e**		
	5.1.5.	- à partager la joie de vivre en groupe	- on rit de temps en temps - l'atmosphère est sereine et agréable, le comportement des élèves et de l'enseignant/e est positif - les élèves montrent de l'enthousiasme lors du processus d'apprentissage - par ses qualités personnelles, son attitude et une évaluation transparente, l'enseignant/e entretient une atmosphère sécurisante	- **M3 : Comprendre les principes pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **M5 : Accompagner les enfants, les adolescent/e/s et les jeunes adultes** - **M7 : Organiser la gestion du groupe classe** - **Accompagnement** - **Regroupement entre pairs** - **Hospitation**

5.2. Organiser et gérer de manière efficace et équilibrée un groupe-classe

		Compétences	Indicateurs	Traité dans le stage
Savoirs		**L'enseignant/e connaît**		
	5.2.1.	- une variété de techniques de gestion de classe adaptées à son groupe	- l'enseignant/e peut décrire au moins deux techniques de gestion de classe et expliquer en quoi elles sont adaptées à sa classe	- **M7 : Organiser la gestion du groupe classe**
Savoir-faire		**L'enseignant/e est capable**		
	5.2.2.	- de favoriser l'autonomie, la responsabilité, la participation des élèves et la coopération dans l'esprit d'une gestion positive du conflit	- l'enseignant/e et les élèves définissent ensemble les règles d'un apprentissage autonome - l'apprentissage est coopératif et collaboratif - les méthodes d'enseignement et les ressources mises à disposition contribuent à développer l'autonomie et le partage de connaissances	- **M2 : Être enseignant/e, vivre un métier réflexif** - **M5 : Accompagner les enfants, les adolescent/e/s et les jeunes adultes** - **M7 : Organiser la gestion du groupe classe** - **Accompagnement** - **Regroupement entre pairs** - **Hospitation**
	5.2.3.	- d'instaurer un climat de dialogue avec les élèves	- les élèves posent des questions critiques et constructives en relation avec les thèmes traités - les élèves expriment des positions personnelles - les élèves expriment leurs cheminements, leurs difficultés, leurs réussites - les élèves demandent des informations, du matériel, des exercices et des exemples supplémentaires - des boucles de feedback (dans les deux sens : élèves et enseignant/e) font partie des rituels de la classe	
	5.2.4.	- d'identifier les solutions adaptées au bon fonctionnement du groupe-classe	- l'enseignant/e répertorie les difficultés vécues par le groupe-classe - l'enseignant/e documente ses observations et inscrit son action dans le cadre d'une démarche réflexive	
	5.2.5.	- de gérer et résoudre les situations conflictuelles en classe	- l'enseignant/e met en place des stratégies adaptées menant à la résolution des situations conflictuelles : mesure de prévention, modération de conflit	- **M5 : Accompagner les enfants, les adolescent/e/s et les jeunes adultes** - **M6 : Communiquer et interagir**

Attitudes		**L'enseignant/e est amené/e**		
	5.2.6.	- à encourager l'élève à s'impliquer dans son apprentissage, dans une dimension individuelle et collective	- l'enseignant/e soutient la motivation des élèves par l'appréciation positive de leur travail - l'enseignant/e encourage et renforce par différents procédés l'estime de soi des élèves - les élèves s'encouragent et valorisent leur travail réciproque	- **M3 : Comprendre les principes pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **M7 : Organiser la gestion du groupe classe** - **Accompagnement** - **Regroupement entre pairs** - **Hospitation**
	5.2.7.	- à manifester du respect vis-à-vis de chacun, à protéger les élèves de toute forme de dévalorisation, des attitudes de moquerie ou de délation	- l'enseignant/e respecte la personnalité de chaque élève avec ses forces et ses faiblesses - l'enseignant/e respecte le principe d'équité entre les élèves - les règles et rituels élaborés par l'enseignant/e avec les élèves sont appliqués (cf. 5.1.2.)	- **M2 : Être enseignant/e, vivre un métier réflexif** - **M3 : Comprendre les principes pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage Accompagnement** - **M5 : Accompagner les enfants, les adolescent/e/s et les jeunes adultes** - **M6 : Communiquer et interagir**

6/ ÉVALUER LES APPRENTISSAGES

6.1. Placer l'évaluation au service des apprentissages

		Compétences	Indicateurs	Traité dans le stage
Savoirs		**L'enseignant/e connaît**		
	6.1.1.	- l'importance et la place de l'erreur dans le processus d'apprentissage	- l'enseignant/e considère l'erreur comme constitutive de tout apprentissage - l'enseignant/e intègre la correction à l'apprentissage dans une optique formative - l'enseignant/e sécurise l'élève par la critique de la production et non le jugement de la personne	- **M3 : Comprendre les principes pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **Accompagnement**
	6.1.2.	- les modalités et enjeux de l'évaluation formative et certificative	- l'enseignant/e explique ses choix en matière d'évaluation formative et certificative	- **M3 : Comprendre les principes pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** // Evaluer les apprentissages
	6.1.3.	- la progression du développement des compétences des élèves	- l'enseignant/e peut facilement se référer au plan d'études/curriculum	- **M1.5 : Dispositions législatives spécifiques à l'ordre d'enseignement** - **M3 : Comprendre les principes pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **M4 : Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **Accompagnement**
Savoir-faire		**L'enseignant/e est capable**		
	6.1.4.	- d'identifier les erreurs des élèves en vue de réguler leur action et leur cheminement	- l'enseignant/e organise et permet l'exploration de cheminements différents par l'alternance de moments de recherche individuelle, de discussions en petits groupes, de mises en commun collectives ponctuées d'interventions magistrales	- **M3 : Comprendre les principes pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **M4 : Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **Accompagnement**
	6.1.5.	- de concevoir et utiliser des formes d'évaluations variées permettant d'évaluer la progression et l'acquisition des compétences	- l'enseignant/e favorise l'alternance d'essais et d'erreurs pour conduire à l'appropriation des concepts - l'enseignant/e utilise des formes d'évaluation variées - l'usage de chaque forme d'évaluation est fondé - les répétitions et résumés de contenus ou concepts sont réalisés régulièrement (si possible par les élèves) - l'évaluation des devoirs à domicile est considérée dans une optique formative	

	6.1.6.	- de procéder à une évaluation claire et adaptée au niveau des élèves et répondant aux objectifs d'apprentissage visés	- l'évaluation est adaptée au contenu des leçons et aux objectifs d'apprentissage visés - l'enseignant/e formule clairement la consigne (à l'écrit et/ou à l'oral) et les critères d'évaluation requis - les élèves disposent du temps nécessaire (aménagé si besoin, cf. 4.2.3.) pour réaliser leurs examens et contrôles	
	6.1.7.	- d'analyser les résultats de l'évaluation pour déterminer dans sa planification l'enseignement le plus adapté à chaque élève	- l'enseignant/e établit un bilan des acquis des apprentissages pour chaque élève - l'enseignant/e adapte son enseignement sur base de ce bilan individuel	
	6.1.8.	- de développer chez les élèves des compétences en matière d'autoévaluation	- l'enseignant/e accompagne l'élève dans l'évaluation de ses productions/prestations - l'enseignant/e essaie de comprendre avec l'élève comment ce dernier a trouvé ou cherché - l'enseignant/e définit avec les élèves les conditions et modalités du travail d'autoévaluation - l'enseignant/e s'assure du suivi et de l'efficacité de ce travail	
Attitudes		**L'enseignant/e est amené/e**		
	6.1.9.	- à porter un regard bienveillant dans l'élaboration des modalités d'évaluation des apprentissages	- l'enseignant/e gère l'erreur de façon positive et constructive - les examens et les contrôles sont annoncés à l'avance	- **M3 : Comprendre les principes pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** // Evaluer les apprentissages // Motiver les élèves - **Accompagnement**
	6.1.10.	- à questionner les limites de son offre pédagogique et à proposer des ajustements	- l'enseignant/e note et documente régulièrement ses réflexions (dans un écrit réflexif/métacognitif de type portfolio) - l'enseignant/e demande régulièrement le feedback des élèves (dans le cadre de l'instauration de boucles de feedback, cf. 5.2.3.) - l'enseignant/e adapte son enseignement selon les feedback reçus	- **M2 : Être enseignant/e, vivre un métier réflexif** - **M3 : Comprendre les principes pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** // Evaluer les apprentissages - **Accompagnement**
	6.1.11.	- à impliquer activement les élèves dans les démarches d'évaluation de leurs progrès	- l'enseignant/e explique les conditions et les objectifs des évaluations mises en œuvre - le commentaire des prestations est fait rapidement et de manière différenciée - régulièrement, l'élève commente ses progrès en fonction de critères et de seuils de performances préalablement communiqués par l'enseignant/e	- **M3 : Comprendre les principes pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **Accompagnement**

6.2. Communiquer les résultats des évaluations de façon compréhensible auprès de tous les acteurs concernés : élèves, parents d'élèves, équipes pédagogiques				
		Compétences	Indicateurs	Traité dans le stage
Savoirs		**L'enseignant/e connaît**		
	6.2.1.	- les performances et les compétences de ses élèves	- l'enseignant/e prend des notes et documente au besoin l'évolution du parcours de ses élèves - dans le contexte de l'enseignement fondamental, l'enseignant/e fait preuve d'une bonne connaissance du dossier d'évaluation de l'élève (structure et contenu)	- **M1.5 : Dispositions législatives spécifiques à l'ordre d'enseignement** - **M3 : Comprendre les principes pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **M4 : Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **Accompagnement**
Savoir-faire		**L'enseignant/e est capable**		
	6.2.2.	- de prendre des décisions concertées sur la progression de chaque élève en fin de cycle ou année scolaire	- l'enseignant/e s'appuie sur ses notes et sa documentation - dans le contexte de l'enseignement fondamental, le dossier de chaque élève est tenu à jour - les évaluations sont concertées et documentées. Les décisions peuvent être justifiées de façon pédagogique	- **M1.5 : Dispositions législatives spécifiques à l'ordre d'enseignement** - **Initiation dans l'établissement scolaire** - **M3 : Comprendre les principes pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** // Evaluer les apprentissages
Attitudes		**L'enseignant/e est amené/e**		
	6.2.3.	- à valoriser la progression de l'élève	- l'enseignant/e valide ou invalide le cheminement de l'élève tout en le valorisant - l'enseignant/e relève les petites et grandes réussites - l'enseignant/e consigne et documente la performance de l'élève et la met en relation avec la progression de ses acquis	- **M3 : Comprendre les principes pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **M5 : Accompagner les enfants, les adolescent/e/s et les jeunes adultes** - **Accompagnement**

7/ MAÎTRISER LES SAVOIRS PSYCHOPÉDAGOGIQUES ET DISCIPLINAIRES

7.1. Maîtriser les bases du développement psychologique de l'enfant et de l'adolescent/e

		Compétences	Indicateurs	Traité dans le stage
Savoirs		**L'enseignant/e connaît**		
	7.1.1.	- la psychologie du développement de l'enfant et de l'adolescent/e liée aux processus d'apprentissage	- l'enseignant/e explique ses choix pédagogiques et didactiques en s'appuyant sur des concepts et références pertinents	- **M3 : Comprendre les principes pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** // Construire des savoirs - **M5 : Accompagner les enfants, les adolescent/e/s et les jeunes adultes** - **Accompagnement**
	7.1.2.	- les principes psychopédagogiques pour enseigner	- l'enseignant/e connaît les principes psychopédagogiques pour enseigner et s'appuie sur des références pertinentes en matière de théories de l'apprentissage qu'il peut expliciter dans son contexte professionnel	
	7.1.3.	- les théories explicatives à propos de la motivation des élèves	- l'enseignant/e connaît les théories de la motivation des élèves et s'appuie sur des références pertinentes qu'il peut expliciter dans son contexte professionnel	- **M3 : Comprendre les principes pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** // Motiver les élèves - **M5 : Accompagner les enfants, les adolescent/e/s et les jeunes adultes**
Savoir-faire		**L'enseignant/e est capable**		
	7.1.4.	- d'adapter son enseignement en fonction de la personnalité et des acquis de chaque élève		- **M3 : Comprendre les principes pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** // Différencier les apprentissages - **M5 : Accompagner les enfants, les adolescent/e/s et les jeunes adultes** - **M4 : Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **Accompagnement**
	7.1.5.	d'organiser un enseignement pluridisciplinaire pour favoriser les apprentissages		- **Formation continue**
Attitudes		**L'enseignant/e est amené/e**		
	7.1.6.	- à susciter la motivation des élèves		- **M3 : Comprendre les principes pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** // Motiver les élèves - **M5 : Accompagner les enfants, les adolescent/e/s et les jeunes adultes** - **Accompagnement** - **Regroupement entre pairs** - **Hospitation**

7.2. Maîtriser les savoirs disciplinaires enseignés

		Compétences	Indicateurs	Traité dans le stage
Savoirs		**L'enseignant/e connaît**		- **M4 : Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage**
	7.2.1.	- les fondements et contenus théoriques et conceptuels de la/des discipline/s qu'il/elle enseigne	- l'enseignant/e fait preuve d'une maîtrise avérée des concepts et contenus relevant de la/des disciplines qu'il/elle enseigne	
	7.2.2.	- le contenu des programmes disciplinaires qu'il/elle enseigne	- l'enseignant/e fait preuve d'une maîtrise avérée des contenus des programmes disciplinaires	
	7.2.3.	- les principes et fondements de la didactique de la/des discipline/s qu'il/elle enseigne	- l'enseignant/e justifie ses décisions pédagogiques en se référant aux principes et fondements de la/des discipline/s qu'il/elle enseigne	
Savoir-faire		**L'enseignant/e est capable**		
	7.2.4.	- d'inscrire la progression de son enseignement dans le cadre des socles de compétences et des niveaux du référentiel admis		- **M1.5 : Dispositions législatives spécifiques à l'ordre d'enseignement** - **M4 : Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **Accompagnement**
Attitudes		**L'enseignant/e est amené/e**		
	7.2.5.	- à faire preuve d'exigence et de rigueur quant aux contenus des savoirs enseignés		- **M3 : Comprendre les principes pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** // Construire des savoirs - **M4 : Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **Accompagnement**

7.3. Savoir mobiliser les compétences transversales				
		Compétences	Indicateurs	Traité dans le stage
Savoirs		**L'enseignant/e connaît**		
	7.3.1.	- la dimension transversale de son plan d'études ou programme	- l'enseignant/e se réfère au plan d'études (enseignement fondamental) et au curriculum par discipline (enseignement secondaire et secondaire technique)	- **M1.5 : Dispositions législatives spécifiques à l'ordre d'enseignement** - **M4 : Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage**
Savoir-faire		**L'enseignant/e est capable**		
	7.3.2.	- d'encourager l'expression et la réflexion de l'élève sur son apprentissage		- **M3 : Comprendre les principes pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **Accompagnement**
	7.3.3.	- de développer chez l'élève les compétences transversales requises dès les premiers apprentissages et d'en suivre leur progression	- l'enseignant/e prend en compte les compétences transversales dans le cadre de la planification de ses leçons - les objectifs et la mise en œuvre des apprentissages rendent compte du développement des compétences transversales - les méthodes d'enseignement, les matériels mis à disposition ou l'interdisciplinarité des activités permettent le développement de compétences transversales	- **M3 : Comprendre les principes pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **M4 : Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **Accompagnement**
	7.3.4.	- de tenir compte des compétences transversales qui facilitent ou font obstacle dans les processus d'apprentissage	-	- **Formation continue**
Attitudes		**L'enseignant/e est amené/e**		
	7.3.5.	- à tenir compte de la dimension transversale impliquée dans ses activités		- **M3 : Comprendre les principes pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **M4 : Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **Accompagnement**

8/ COMMUNIQUER AVEC LES ÉLÈVES ET LES PARTENAIRES INTERNES ET EXTERNES À L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

8.1. Communiquer de manière régulière, consensuelle et cohérente dans le respect des règles d'usage, auprès des élèves et des partenaires internes et externes

		Compétences	Indicateurs	Traité dans le stage
Savoirs		**L'enseignant/e connaît**		
	8.1.1.	- les règles et les usages de la langue écrite et orale de manière à s'exprimer correctement et à être compris/e par l'ensemble des élèves et des partenaires internes et externes		- **Accompagnement**
	8.1.2.	- les règles et les usages de la communication verbale et non-verbale	- l'enseignant/e connaît les différentes postures d'écoute (écoute active, écoute synthétique, entretien d'explicitation, conversation, etc.)	- **M6 : Communiquer et interagir**
Savoir-faire		**L'enseignant/e est capable**		
	8.1.3.	- de gérer un entretien et d'utiliser des techniques de gestion d'entretien	- l'enseignant/e prépare ses entretiens - l'enseignant/e gère sa communication de manière constructive et valorisante - l'enseignant/e utilise les règles du feedback - l'enseignant/e réfléchit sur les effets de sa propre communication - l'enseignant/e évalue ses entretiens	- **M6 : Communiquer et interagir** - **Accompagnement**
	8.1.4.	- de s'exprimer dans un langage adapté, avec clarté et précision à l'écrit et à l'oral	- l'enseignant/e communique de manière claire et précise - l'enseignant/e adapte sa communication suivant le public auquel il/elle s'adresse	
	8.1.5.	- d'utiliser des moyens non verbaux (gestes, illustrations et supports) pour enrichir et faciliter sa communication		- **M6 : Communiquer et interagir** - **M7 : Organiser la gestion du groupe classe** - **Accompagnement**
Attitudes		**L'enseignant/e est amené/e**		
	8.1.6.	- à soigner sa communication, verbale et non-verbale dans les différentes situations professionnelles	- l'enseignant/e fait preuve de patience et témoigne de l'empathie - l'enseignant/e adapte sa posture d'écoute suivant le contexte	- **M6 : Communiquer et interagir** - **M5 : Accompagner les enfants, les adolescent/e/s et les jeunes adultes** - **Accompagnement**

9/ MAÎTRISER LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION APPLIQUÉES À L'ENSEIGNEMENT (TICE)

9.1. Intégrer de manière adaptée les technologies de l'information et de la communication dans les pratiques pédagogiques				
		Compétences	Indicateurs	Traité dans le stage
Savoirs		**L'enseignant/e connaît**		
	9.1.1.	- les règles de déontologie qui régissent l'usage des technologies de l'information et de la communication		- **M9 : Eduquer aux médias**
	9.1.2.	- des ressources en ligne utiles à sa pratique professionnelle		- **M4 : Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage**
Savoir-faire		**L'enseignant/e est capable**		
	9.1.3.	- d'utiliser les technologies de l'information et de la communication pour chercher de nouvelles ressources pédagogiques adaptées aux objectifs pédagogiques		- **M3 : Comprendre les principes pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **M4 : Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **Accompagnement**
	9.1.4.	- d'adapter les ressources mises à disposition en ligne et d'en faire un usage pertinent pour la classe		
	9.1.5.	- d'établir un lien cohérent entre les objectifs pédagogiques visés, la mise en œuvre des situations d'apprentissage et l'usage des TICE		
	9.1.6.	- d'enseigner aux élèves une utilisation fonctionnelle des outils numériques		- **M9 : Eduquer aux médias** - **Accompagnement** - **Regroupement entre pairs** - **Hospitation**
	9.1.7.	- de conduire les élèves à développer une approche critique, pertinente et civique de l'usage qu'ils/elles font des TICE		
	9.1.8.	- d'utiliser les technologies de l'information et de la communication pour favoriser le travail en réseau, échanger des expériences et mutualiser des ressources entre pairs		- **M4 : Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage** - **Hospitation**
Attitudes		**L'enseignant/e est amené/e**		
	9.1.9.	- à être vigilant/e et responsable dans l'usage des technologies de l'information et de la communication que font les élèves dans leur travail scolaire	- l'enseignant/e questionne les élèves sur leur comportement d'utilisation des TICE - l'enseignant/e présente les opportunités et dangers d'une utilisation des TICE - l'enseignant/e et les élèves établissent p.ex. les règles d'une bonne conduite en ligne	- **M9 : Eduquer aux médias** - **Accompagnement**
	9.1.10.	- à porter un regard critique et constructif sur son usage des technologies de l'information et de la communication dans sa pratique pédagogique		- **M2 : Être enseignant/e, vivre un métier réflexif** - **M9 : Eduquer aux médias** - **Accompagnement** - **Regroupement entre pairs**

Ce référentiel n’est pas un document figé dans le temps. Il est au contraire amené à évoluer de manière régulière, tout comme évoluent la société, les pratiques pédagogiques, les technologies et donc les attentes en matière d’éducation.

Références documentaires et bibliographiques :

Le profil professionnel des enseignant/e/s de l’enseignement secondaire et secondaire technique au Grand-Duché de Luxembourg ; Le profil de l’instituteur/-trice au Grand-Duché de Luxembourg ; Le référentiel de compétences de la formation théorique et pratique ainsi que la période probatoire des enseignant/e/s de l’enseignement postprimaire ; Le référentiel de compétences professionnelles de la Haute école pédagogique de Lausanne, Suisse ; Le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation, France ; Was ist guter Unterricht?, Hilbert MEYER, Berlin, Cornelsen Scriptor, 2005 ; 7 facilitateurs à l'apprentissage / vivre du bonheur pédagogique, Léonard Guillaume et Jean-François Manil, Chronique Sociale, 2016.